

commission du codex alimentarius

F



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 6 de l'ordre du jour

CX/AFRICA 09/18/6

Janvier 2009

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DE COORDINATION FAO/OMS POUR L'AFRIQUE

Dix-huitième session

Accra (Ghana), 24 – 27 février 2009

UTILISATION DES NORMES DU CODEX À L'ÉCHELLE NATIONALE ET RÉGIONALE

OBSERVATIONS EN REPONSE A LA LETTRE CIRCULAIRE CL 2008/30-AFRIQUE, PARTIE B,
COMMUNIQUEES PAR L'ÉTHIOPIE, LE KENYA, LE GHANA, LE MALI, LE SENEGAL, LA SIERRA LEONE, LA
ZAMBIE ET LE ZIMBABWE

i) Utilisation des normes du Codex et des textes apparentés aux niveaux national et régional

Éthiopie

Nous utilisons les normes du Codex dans nos laboratoires d'essais ainsi que comme référence afin d'élaborer certaines de nos normes nationales.

Certaines normes du Codex ont été adoptées par la COMESA au niveau régional (par exemple, celles en matière de produits laitiers).

Kenya

Le Bureau des normes du Kenya, service central de liaison avec le Codex, adopte/adapte 90% des normes du Codex qui sont alors mises en œuvre en tant que normes nationales et employées pour tout différend d'ordre commercial.

Ghana

La quasi-totalité des normes alimentaires ghanéennes sont élaborées sur la base des normes du Codex. Ces dernières sont soit modifiées soit adoptées telles quelles, en fonction des besoins particuliers du pays.

Mali

Les normes du Codex sont les normes de référence des denrées alimentaires au Mali.

Dans le cadre de l'amélioration des normes alimentaires maliennes, l'Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire des Aliments (ANSSA) en collaboration avec la Direction Nationale de l'Industrie (DNI) a apporté un appui technique et matériel aux Comités Techniques de Normalisation des denrées alimentaires pour la relectures de 52 normes maliennes homologuées et l'élaboration de 32 nouvelles normes sur la base de la typologie des normes du Codex Alimentarius. Pour l'année 2008, des activités d'élaboration de nouvelles normes maliennes sur la base des normes du Codex sont en cours.

Les normes du Codex et textes apparentés sont des normes de référence pour les services contrôle et certains laboratoires.

Des actions sont en cours au niveau sous- régional pour l'harmonisation des normes communautaires aux normes du Codex.

Mais des difficultés demeurent cependant quant à l'application des normes aux niveaux national et sous-régional.

Sénégal

Les normes codex constituent toujours la référence pour l'élaboration des normes nationales ou régionales. Le plus souvent, ces dernières sont plus rigoureuses.

Sierra Leone

Actuellement, les normes du Codex ont été adoptées comme normes nationales de la Sierra Leone, et cela suite à l'harmonisation des normes nationales à travers toute l'Afrique de l'Ouest.

Zambie

Les activités visant à intégrer les normes du Codex et l'Accord SPS de l'OMC au niveau national sont actuellement en cours.

Zimbabwe

Au Zimbabwe, toutes les réglementations nationales sont élaborées sur la base des normes du Codex.

ii) Non utilisation des normes du Codex et des textes apparentés aux niveaux national et régional, avec justification le cas échéant**Éthiopie**

La mise en application de certaines normes exige des compétences et des laboratoires d'essai de pointe, par exemple en ce qui concerne le contrôle des médicaments vétérinaires et des mycotoxines.

Kenya

Dans les cas précis où il n'existe pas de normes du Codex, le Kenya élabore ses propres normes nationales ou utilise les normes harmonisées de l'Afrique de l'Est. Celles-ci remplacent et annulent les normes nationales.

Ghana

Il peut y avoir non utilisation des normes du Codex lorsqu'il n'en existe aucune pour tel ou tel produit, par exemple pour le beurre de karité.

Sénégal

Soucieux de la promotion de l'exportation de nos produits sur les marchés mondiaux, nos différents entreprises et opérateurs économiques, sous la surveillance des institutions nationales de contrôle, se soumettent aux exigences de leurs clients.

Sierra Leone

Certaines normes du Codex n'ont pas été adoptées en tant que normes nationales dans la Sierra Leone. Leur adoption dépend en effet des besoins prioritaires du pays concernant l'élaboration ou l'adoption de normes dans certains domaines particuliers.

Zambie

Les normes privées prennent l'avantage.

Zimbabwe

Les petites entreprises alimentaires n'utilisent pas les textes du Codex car elles en ignorent l'existence ou, dans certains cas, n'en comprennent pas les formulations.

iii) Difficultés rencontrées lors de l'utilisation ou de l'application de normes du Codex et des textes apparentés aux niveaux national et régional**Éthiopie**

La mise en application de certaines normes exige des compétences et des laboratoires d'essai de pointe, par exemple en ce qui concerne le contrôle des médicaments vétérinaires et des mycotoxines.

Kenya

La plupart des normes alimentaires du Codex ne comprennent pas de clauses spécifiques sur les limites microbiologiques ce qui complique parfois leur mise en application. L'inclusion de telles clauses simplifierait notre travail.

Mali

❖ Organisationnel:

- Faible niveau d'organisation des filières agro-alimentaires;
- Faible niveau d'organisation des entreprises;
- Multitude de petits producteurs;
- Faible niveau d'organisation des Associations des Consommateurs
- Faible niveau d'organisation des services techniques chargés de la normalisation et de la gestion des risques
- Insuffisance de moyens pour le fonctionnement du Point focal

❖ Technique:

- faible capacité des laboratoires d'analyses et d'essais;
- faible capacité des organismes de normalisation et d'inspection;
- Manque de compétences techniques dans le domaine de la normalisation, de la législation, de l'inspection, de l'audit évaluation, de l'évaluation des risques, de la communication sur les risques, de la certification et de l'accréditation.

Sénégal

Les difficultés rencontrées relèvent principalement du niveau technologique inadapté des outils de contrôle, de l'insuffisance de personnels qualifiés, de la diversité de règlements et de normes dans le même espace économique et géographique.

Les textes de lois ou de décret rendant obligatoire l'application des normes ou textes apparentés du codex ne suivent pas toujours ou le sont très tardivement.

Sierra Leone

Jusqu'ici la Sierra Leone a rencontré un certain nombre de difficultés car: a) le pays n'est pas en mesure de participer aux réunions du Codex; b) Les membres du Bureau de normalisation doivent bénéficier de davantage de formations en matière de normalisation; et c) le Bureau de normalisation de la Sierra Leone n'est pas en mesure de collaborer avec d'autres organismes de normalisation d'Afrique de l'Ouest pour harmoniser les normes visant à faciliter les échanges commerciaux.

Zambie

Nécessité de réexaminer la législation locale.

Zimbabwe

Au niveau national, la terminologie utilisée pose des problèmes de compréhension. Au niveau régional, les pays se trouvent à différents niveaux concernant l'adoption et l'utilisation des normes internationales.

iv) Pertinence des normes du Codex et des textes apparentés en tant que fondement de l'harmonisation des législations et des règlements, notamment dans la perspective d'une intégration économique

Éthiopie

Les normes du Codex sont une base très adaptée à l'harmonisation des législations et des réglementations. Elles n'ont cependant pas été mises en œuvre comme elles l'auraient dû.

Kenya

Lorsque les membres ont des positions très différentes, les normes du Codex ont permis d'établir un consensus.

Ghana

Le Ghana a signé avec le Nigeria un mémorandum d'accord dont l'objectif est l'harmonisation d'un certain nombre de normes, notamment dans le domaine alimentaire. Cette activité n'en est qu'à ses prémices. Cependant, au niveau national, des réglementations sont en cours d'élaboration, faisant référence aux normes ghanéennes qui reposent sur le Codex.

Mali

Les normes et textes apparentés du Codex sont les normes de référence de l'UEMOA dans le domaine alimentaire. Ils sont indispensables à l'harmonisation des législations et des réglementations et contribuent à la protection de la santé du consommateur et à l'amélioration du commerce international des denrées alimentaires.

Sénégal

Le caractère consensuel des normes définitives du codex leur confère un statut qui est en mesure de faciliter toutes tentatives d'harmonisation des législations et des règlements au niveau sous régional pour une meilleure intégration des échanges dans des espaces géographiques partageant les mêmes intérêts (UEMOA, CEDEAO).

Sierra Leone

L'adoption des normes du Codex en tant que normes nationales nous permettrait d'aller vers une plus grande harmonisation avec celles d'autres pays et de la communauté internationale. La Sierra Leone s'intégrerait ainsi peu à peu au marché mondial.

Zambie

Accès aux marchés et pratiques commerciales équitables.

Zimbabwe

En matière d'harmonisation des questions relatives à l'Accord SPS, il est fait référence aux normes du CODEX, de la CIPV et de l'OIE.

v) Tout autre problème concernant la santé et/ou le commerce lié à la normalisation à l'échelle nationale ou régionale**Éthiopie**

La mise en œuvre des normes s'avère souvent difficile du fait de pratiques de traitement qui leur sont inférieures, d'un manque de sensibilisation, de l'absence d'une stratégie claire et de faibles capacités.

Kenya

Aucune observation.

Ghana

Au niveau national, un grand nombre de produits alimentaires importés ne satisfont pas aux exigences élémentaires en matière d'étiquetage ni à celles du Codex en la matière. Les exportateurs vers le Ghana ne respectent pas les normes et réglementations en vigueur sur leurs marchés cibles.

Mali

- Multiplicité et divergence des normes nationales des pays membres du Codex Alimentarius;
- Envoi en destination des pays en développement des denrées alimentaires dont la qualité sanitaire ne répond pas aux exigences de pays producteurs.

Sénégal

Certaines normes du codex, compte tenu de leur rigueur absolue et / ou de leur limites géographiques, constituent des barrières qui handicapent l'accès aux marchés des produits en provenance des pays en développement.

Sierra Leone

Des produits de la Sierra Leone (ceux de la pêche notamment) sont actuellement interdits d'entrée dans l'Union européenne car ils ne satisfont pas à ses directives. Actuellement, le Bureau de normalisation du Ministère de la santé, en étroite collaboration avec l'Union européenne, fait tout son possible pour mettre en place des normes et des réglementations techniques sur les produits de la pêche.

Zambie

- Normes privées
- Coûts de production élevés (exploitants agricoles)
- Carence d'intrants pour les producteurs locaux

Zimbabwe

La notification SPS n'est pas comprise. Certains pays interdisent sans notification l'entrée de produits d'autres pays, même alors qu'il n'existe aucune situation d'urgence.